

FORMATION A L'UTILISATION D'EPI POUR LE TRAVAIL EN HAUTEUR

Objectif : Répondre à l'obligation du code du travail
(R 4323-104, R 4323-105 et R 4323-106)

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Connaître les risques liés aux travaux en hauteur
- Faire l'adéquation entre la situation de travail et les moyens de travail en hauteur à mettre en œuvre.
- Vérifier son EPI avant l'utilisation.
- Mettre en œuvre en sécurité les EPI antichute.

Démarche pédagogique :

- Pédagogie active et participative basée sur les connaissances et les besoins des participants
- L'animateur réalise les apports théoriques nécessaires pour l'analyse des risques de la situation de travail et l'utilisation d'EPI antichute
- Mise en pratiques des situations de travail permettant l'application pour une maîtrise des savoir-faire sur un **site aménagé**.
- Formateurs spécialisés dans le travail en hauteur

Validation : Validation théorique et pratique

Public visé : Toute personne amenée à effectuer des travaux en hauteur.

Prérequis : Aptitude médicale.

Contenu de la formation

I Aspects généraux

- Statistiques accidents.
- Analyse de risques (*Types et Causes*).
- Les responsabilités (*Employeur, Salarié*).
- Le droit de retrait.
- Les effets psychologiques sur l'individu de la hauteur.

II Les types et le choix de protection

- Protection collective
Garde corps, Echelle crinoline, Filets, Echafaudage, Nacelle, Plateforme Individuelle Roulante (PIR)
- Equipements de Protection individuelle
Casque, Harnais, Longe Antichute, Longe de Maintien, Connecteurs, Antichute mobile, Antichute à rappel automatique, cordes, Ancrages (fixes, temporaires), Ligne de vie (horizontale, verticale)
- Choix des EPI par rapport aux situations de travail et limites d'utilisation (*notice,...*)

III Règles d'utilisation des EPI

- Syndrome du harnais
- Le facteur de chute, le tirant d'air
- Les points d'ancrage (*résistance, vérification,...*)
- Vérification journalière des EPI
- Entretien
- Stockage

CORBAS 69960
3 rue de la Vanoise – Parc des Corbèges
Tél. : 04.72.23.01.20

IV Adéquation de la zone de travail

- Analyse des risques liés à une situation de travail en hauteur
- Adéquation entre les EPI nécessaires et la zone de travail.
- Identification des structures d'ancrages temporaires et fixes.
- Environnement, Balisage, Accès, Manutention, Secours

Contrôle de connaissances

Les exercices pratiques suivant les besoins des participants

Lieux

- ✓ Toiture
- ✓ Structure métallique
- ✓ Pylône
- ✓ Talus
- ✓ ...

Activités

- ✓ Couvreurs
- ✓ Charpentiers
- ✓ Maintenance
- ✓ Echafaudeur
- ✓ Energie / Réseaux
- ✓ ...

Utilisation d'EPI Antichute

Généralités

- Points d'ancrages et lignes de vie.
- Moyens Accès (protection collective/individuelle) et sécurisation d'échelle
- Choix des EPI par rapport à la situation de travail
- Vérifications journalières des EPI
- Limites d'utilisation des EPI

Ancrages et Lignes de vie Fixe

- S'accrocher sur ancrage et lignes de vie
- Travail depuis ancrages
- Déplacement et travail depuis ligne de vie

Ancrages et Lignes de vie Temporaire (*selon option*)

- Identification de structures permettant l'ancrage.
- Installation et démontage d'ancrages.
- Installation et démontage de lignes de vie.
- S'accrocher sur ancrage et lignes de vie.
- Travail depuis ancrages.
- Déplacement et travail depuis ligne de vie.

Utilisation d'EPI de maintien au travail (*selon option*)

- Identification des structures permettant l'ancrage fixe et/ou temporaire.
- Positionnement en hauteur avec la longe.
- Limites d'utilisation de la longe de maintien

Validation pratique des stagiaires en évaluation formative tout au long du stage

GRENOBLE 38000
155-157 cours Berriat
Fax : 04.72.23.50.81